Ecole municipale des Beaux-arts
Galerie Edouard Manet
3, place Jean Grandel
92 230 Gennevilliers
01 40 85 67 40

Collège Guy Môquet
1, rue Guy Môquet
92 230 Gennevilliers
01 47 94 27 54

Rentrée 2013/2014

CLASSES ARTS PLASTIQUES … mode d'emploi

de la 6ème à la 3ème

A qui s'adressent ces classes ?

Votre enfant est actuellement élève en classe de CM2 et a une bonne autonomie dans son travail. Il entrera en classe de 6ème en septembre 2013.

- Il aime les arts plastiques mais n'en a jamais fait. Il aimerait découvrir ce domaine tout en poursuivant une scolarité normale,

ou

- Il pratique une activité relevant des arts plastiques et souhaite avoir plus de temps pour approfondir.

L'inscription est ouverte à l'ensemble des élèves de CM2 de Gennevilliers et du département des Hauts-de-Seine.

Qu'est-ce que les classes à horaires aménagés Arts plastiques ?

Depuis la rentrée de septembre 2010, un cycle de **Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP)** est proposé au Collège Guy Môquet en partenariat avec l'Ecole municipale des Beaux-arts Edouard Manet de Gennevilliers (EMBA), l'un des plus anciens centres d'art contemporain d'Ile-de-France. Il vise à approfondir les pratiques artistiques et à favoriser les rencontres avec les œuvres et les artistes.

Ce cursus permet aux élèves d'une même classe, de la 6ème à la 3ème, de bénéficier d'un enseignement artistique renforcé. En complément des cours d'arts plastiques dispensés au collège, les élèves de la CHAAP travaillent à l'EMBA avec des artistes intervenants et profitent des expositions consacrées à de jeunes artistes de la scène française qui assurent une notoriété nationale à la Galerie Manet. Des visites galeries ou musées parisiens complètent le dispositif.

Le nombre d'heures de cours est maintenu dans toutes les disciplines, avec un renfort d'une heure en arts plastiques au collège auquel s'ajoute l'atelier de pratique artistique à l'EMBA.

VILLE DE Gennevilliers

académie Versailles
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Où ont lieu les cours ?

L'enseignement est réparti entre le collège Guy Môquet et l'Ecole municipale des Beaux-arts :

- l'enseignement général (français, mathématiques, arts plastiques…) se déroule au collège.
- l'atelier artistique se déroule à l'EMBA.

Combien ça coûte ?

L'inscription au collège Guy Môquet et à l'Ecole des Beaux-Arts est gratuite.

Vous avez d'autres questions ?

- Contactez Monsieur VILLAUME, coordinateur du dispositif CHAAP au collège : 01 47 94 27 54

Comment inscrire votre enfant ?

1. Vous devez vous procurer auprès de la direction de l'école de votre enfant. :
   - la ***demande d'admission en classe artistique*** à rendre à la direction, accompagnée d'une photo d'identité **et *de deux enveloppes aux noms et adresses des parents (enveloppes non timbrées)***

     Avant le mardi 2 avril 2013
   - la ***fiche de liaison en vue de l'affectation en 6ème***

     Le deuxième volet de cette fiche devra être complété de la manière suivante :
     - paragraphe C, Classe à horaires aménagées : ajouter à la main et cocher une case « 6ème Arts Plastiques »
     - paragraphe D, Motif de la demande de dérogation : cocher la case « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier »

2. **Votre enfant sera convoqué le mercredi 24 avril 2013 (matin)** à un entretien qui se déroulera au collège Guy Môquet (durée : 15 minutes environ).

3. Les décisions d'affectation vous seront transmises à partir du 7 juin 2012 par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, par courrier uniquement.

4. Les inscriptions au collège ont lieu en juin. Les inscriptions à l'Ecole des Beaux-arts ont lieu en septembre.

VILLE DE Gennevilliers

académie Versailles
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE